



Risquer Moins

"Réseau liégeois de réduction
des risques en milieu festif"

PV DE LA REUNION DU 18 FEVRIER 2014

Présents : Laurence Comminette (Cabinet du Bourgmestre), Laurent Maisse et Manon Reynders (Plan de prévention de la Ville de Liège), Pascale Clukers et Geoffrey Fortemaison (Seraing V), Frédéric Gustin (RÉLiA), Catherine Dungalhoeff, Joëlle Kempeneers, Florence Renard et Dominique Biétheres (Alfa), Dominique Humblet (Nadja), Emmanuel Paulus, Annick Evrard (CLAJ), Pierre Dechevez (Cap Fly), David Leclercq (Modus Vivendi).

1. POSSIBILITE DE LABELLISATION DES CAFES DU « CARRE »

Dans le cadre de la charte « Carré » qui va être soumise au Conseil Communal de Liège, différentes thématique sont abordées. Il y a un axe « sécurité », un axe « responsabilité des gens », un axe communication avec un événement « nouvel an du Carré » prévu le 3 avril, un axe « prévention » - réalisation d'actions concertées à la fin des examens – relance de la réflexion autour de la labellisation du Carré.

Dans le cadre de l'axe prévention, il est demandé à Laurent

- de définir des cafés secours. Les gens en difficultés pourraient s'y rendre ;
- d'organiser une activité concertée de prévention lors de la fin des examens en juin ;
- de labelliser l'ensemble du Carré (volonté du Bourgmestre). Il faut conceptualiser cette intention comme une reconnaissance de la qualité de l'outil. Laurent souligne que la Charte est un point de départ théorique.

Catherine évoque l'importance du travail et du coût que nécessiterait la labellisation de tout le Carré. Laurent indique que 25 établissements se sont regroupés dans une asbl « Horécarré ». Cette asbl est preneuse de ce type de démarche.

Laurent envisage trois pistes de labellisation possible :

- Labelliser l'ensemble des cafés qui font partie d'Horécarré ;
- Labelliser une zone géographique ;
- Partir du Label développé à Lille : « Quality Bar » qui propose des critères semblables au label Quality nights.

Pascale émet des réserves quant à la seconde proposition. En effet, il est impossible de réaliser une labellisation sans recourir à une analyse au cas par cas des établissements qui souhaiteraient être labelliser.

David indique qu'il faudra adapter la formation nécessaire au personnel des cafés.

Madame Comminette rapporte que le Bourgmestre a écrit à la Ministre Lanaan. Elle évoque le phénomène des binge drinking pour les adolescents et les problèmes rencontrés avec des stupéfiants tels que par exemple la cocaïne chez les plus âgés.

Devant l'importance du travail envisagé, les membres de Risquer Moins estiment qu'il ne leur sera pas possible de réaliser ce projet. Catherine ajoute qu'il sera difficile de garantir que tous les cafetiers respectent les critères. C'est difficilement concevable.

Madame Cominette indique qu'il s'agit ici de trouver une solution générale pour labelliser le Carré. La Charte est un point de départ. Il y a une volonté de travailler notamment sur le problème de l'alcool. C'est une belle occasion ici de faire quelque chose de positif pour un des plus beaux endroits festifs.

David estime que l'impulsion est bonne. Toutefois il faudra réaliser des adaptations pour respecter le principe d'un label. Il est nécessaire de respecter une série de critères. Le principe n'est pas de labelliser pour labelliser, il s'agit de mettre en place un esprit allant dans le sens de la promotion de la santé. Il faut prendre le temps d'y réfléchir. S'il s'agit de créer un nouveau concept, la Communauté française pourra être sollicitée. Mais un financement pour permettre à Modus d'accompagner ce projet sera nécessaire. Par ailleurs, le Bourgmestre Demeyer a écrit à Fadila Lanaan, mais il faut préciser que Modus n'a pas de subside pour cet aspect des choses à la Communauté française. Il reçoit des subsides pour cela de la Wallonie et de la COCOF.

Laurent indique que du temps de travail pourra être dégagé par certains de ses collaborateurs pour aider Risquer Moins à porter ce projet.

En conclusion, il est décidé d'organiser une rencontre avec des représentants d'Horécarré afin d'analyser plus finement les attentes de chacun des partenaires impliqués. Il sera nécessaire de garantir une cohérence vis-à-vis des établissements déjà labelliser « Quality Nights). En aucun cas un label light ne pourra être proposé. Il est nécessaire de trouver des moyens. Modus est d'accord d'accompagner la réflexion et si des moyens sont dégagés, pourrait soutenir méthodologiquement le processus en court.

2. POUR RAPPEL : PROCHAINE REUNION

- Jeudi 27 février 2014 : Risquer Moins de 9h00 à 11h30 au Claj Outremeuse.
- Jeudi 3 avril 2014 : Risquer Moins de 9h30 à 12h00 au Centre Alfa.
- Jeudi 15 mai 2014 : Risquer Moins de 9h30 à 12h00 à la PFPL.
- Jeudi 12 juin 2014 : Risquer Moins de 11h30 à 14h00 à la PFPL.